

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: AVENANT N°1 DE TRANSFERT AU MARCHE DE FOURNITURE DE SACS POUR L'EVACUATION DES DECHETS DES ESPACES VERTS ET DE LA PROPRETE URBAINE. LOT N°2: SACS PLASTIQUES A DECHETS D'USAGE GENERAL PASSE AVEC LA SOCIETE AXLEAD

DÉCISION N° DM-21-324 EN DATE DU 04 OCTOBRE 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ, Adjoint au Maire ;

VU la décision n° AU-19-312 en date du 04 septembre 2019 de signer le marché de fourniture de sacs pour l'évacuation des déchets des espaces verts et de la propreté urbaine. Lot n°2 : sacs plastiques à déchets d'usage général

CONSIDÉRANT le transfert d'activité de la société ARDI titulaire du marché vers la société AXLEAD ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société AXLEAD sise 60 Zone d'activités Mathias 26 320 SAINT MARCEL LES VALENCES et représentée par Hubert FONTAINE en qualité de Président, l'avenant. N°1 de transfert au marché de fourniture de sacs pour l'évacuation des déchets des espaces verts et de la propreté urbaine. Lot n°2 : sacs plastiques à déchets d'usage général

L'avenant n°1 de transfert n'a aucune incidence financière.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20211004-Imc1H8942H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/10/2021

Date de Publication : 04/10/2021